



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2024 - 052
Séance du 5 juillet 2024

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER Anamorphose -
programmation 2024 - laboratoire Textes & Cultures**

Condition d'acquisition du vote :

<i>Quorum =</i>	<i>moitié des membres en exercice présents ou représentés</i>
<i>Acquisition de la délibération =</i>	<i>majorité des membres présents ou représentés</i>

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres représentés : 6

Nombre de vote pour : 26

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la commission recherche du 21 juin 2024.

La demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER Anamorphose - programmation 2024 - laboratoire Textes & Cultures telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.



**Demande de Subvention dans le cadre du CPER 2021-2027
Projet « Anamorphose » - Programmation 2024**

Intitulé du projet : Anamorphose, le patrimoine sous le territoire

Descriptif : Le projet repose sur le lien étroit entre recherches pluridisciplinaires relatives au « Patrimoine » sur le territoire des Hauts-de-France et valorisation. Il nécessite une étroite collaboration avec les territoires, les institutions culturelles, les associations, les instituts de Tourisme, le Campus Métiers et Qualifications (CMQ) Tourisme et Innovation Hauts-de-France et les trois universités de l'Alliance A2U. Il propose, en matière d'analyse et de restitution de « patrimoines » par le territoire, d'adopter un changement de perspective et d'étudier l'influence du territoire sur le patrimoine et celle du patrimoine sur le territoire, suivant trois axes de recherche et de valorisation :

- 1) Sera étudiée la manière dont des patrimoines invisibles, disparus ou négligés ont durablement influencé le présent des territoires en modifiant la nature des sols et donc des espèces animales et végétales qui les peuplent, en diffusant dans ces sols des substances éventuellement nocives ou en dessinant des infrastructures qui aujourd'hui demeurent.
- 2) Seront analysées les conséquences socio-économiques, environnementales, culturelles ou symboliques, sur un territoire donné, que peut avoir la création de nouveaux patrimoines (jusque-là ignorés ou négligés) ou la sélection de patrimoines à restaurer et à valoriser. Il s'agira également d'élaborer, de manière exploratoire, une définition générale du patrimoine subsumant la diversité des types de patrimoines (culturels, architecturaux, historiques, naturels et industriels) qui caractérise la région des Hauts-de-France.
- 3) Seront proposés, en collaboration avec les métiers du tourisme et grâce aux compétences de l'Institut de Recherche et d'Enseignement du Tourisme (InREnT) de l'ULCO, du Campus Métier Qualité Excellence « Tourisme », et à l'expérience des plates-formes « Muséolab » de Lens et « Humanités numériques » d'Amiens, un répertoire numérique de patrimoines peu connus ou peu valorisés et l'élaboration de nouveaux parcours touristiques, réels et virtuels.

Coordinateur : Université d'Artois

Partenaires : Université de Picardie Jules Verne (UPJV), Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)

Demande d'aide gérée par l'Université d'Artois : 260 000 €

Coût total du projet géré par l'Université d'Artois : 441 568,18 €

Gestionnaire de la subvention : Université d'Artois, Laboratoire Textes & Cultures (T&C)

Responsables scientifiques pour l'Artois : Patricia ROCHWERT-ZUILI (T&C)

Budget

Financements (en €)	Région	Etat	Fonds Propres (UArtois)	Coût total
Fonctionnement	120 000 €	0 €	5 000 €	125 000 €
Equipement	0 €	0 €	0 €	0 €
Personnel	140 000 €	0 €	176 568,18 €	316 568,18 €
Total	260 000 €	0 €	181 568,18 €	441 568,18 €

Fonctionnement : Frais d'organisation de colloques, ateliers, séminaires, groupes de travail et appels à projets	125 000 €
Equipement :	0 €
Personnel : Recrutement 1 IGE (36 mois). Implication 1 personnel permanent (1PU) à 9,3 % de son temps de travail sur 36 mois. Valorisation de deux contrats doctoraux (sur 10,5 et 22,5 mois à 100 %).	140 000 € 80 331 € 96 236,92 €